



Promotion du leadership féminin : Le Togo classé 1er en Afrique de l'Ouest

Le Togo occupe le 1^{er} rang en Afrique de l'Ouest et la 7^e place dans la zone sub-saharienne en termes de progression des femmes à des postes de responsabilité et dans l'entrepreneuriat. C'est ce qu'indique le rapport « Women, Business and the Law 2021 » (Les Femmes, l'Entreprise et le Droit) de la Banque mondiale paru en ce mois de Février 2021.

Selon le rapport, le Togo réalise un score de 84,4 supérieur à la moyenne des pays évalués en Afrique sub-saharienne (71), se classant ainsi à la 7^{ème} place sur le continent devant le Liberia, la Côte d'Ivoire, la Mozambique, la Zambie, Tanzanie, Kenya, le Rwanda.

Selon le gouvernement togolais, cette performance vient confirmer les efforts réalisés par le pays dans l'amélioration constante et soutenue du cadre réglementaire et surtout la promotion du leadership féminin dans les activités économiques et politiques avec une participation effective et influente des femmes dans les instances de prises de décisions.

En effet, pour la première fois au Togo, les postes de [Présidente de l'Assemblée Nationale](#), du [Premier Ministre](#), du [Secrétariat Général de la Présidence](#) et du Ministre de La

Défense sont revenus aux femmes.

Il faut également noter un accroissement du nombre de femme dans [l'actuel gouvernement](#), ainsi que la présence des femmes dans la gestion des communes en tant que conseillers municipaux.

La progression de la proportion de femmes entrepreneurs, se justifie également par la force des différentes politiques en faveur de la consolidation du tissu économique et du développement par de nouvelles mesures prises pour faciliter le partage des risques avec les mécanismes de financement tel que le [MIFA](#) et le [FNFI](#).

A cela s'ajoute l'octroi de 25 % des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs Togolais, une innovation qui témoigne de l'ambition des autorités du pays pour les jeunes entrepreneurs

Par ailleurs au Togo, les réglementations de liberté de circulation, d'accès à l'emploi, de rémunération au travail et des prestations de retraites (pensions), sont les mêmes pour les femmes que pour les hommes. En matière de propriété et de succession, les femmes ne détiennent que 80% des droits dont disposent les hommes.

Il faut souligner que dans ce rapport, les pays sont notés sur huit indicateurs que sont la mobilité, le lieu de travail, le salaire, le mariage, la parentalité, l'esprit d'entreprise, les actifs et la retraite.

En Afrique-subsaaharienne, c'est l'île Maurice qui occupe la première place avec un score de 91.9, soit seulement un écart de 7,5 de plus que le Togo.

Selon le document, les dix économies (Belgique, Canada, Danemark, France, Islande, Irlande, Lettonie, Luxembourg, Portugal et Suède) sont celles qui ont obtenu un score de 100, ce qui signifie que leurs lois accordent les mêmes droits aux

femmes et aux hommes dans les domaines évalués.

David Soklou



Togo : les députés en formation sur le contrôle parlementaire

Les députés togolais ont entamé mardi à Lomé, une session de formation de trois jours sur le contrôle parlementaire considéré comme un outil de la gouvernance démocratique.

Les échanges permettront aux élus du peuple et leurs collaborateurs de disposer d'outils nécessaires pour analyser, surveiller, discuter et vérifier l'activité du gouvernement.

L'exercice répond aux dispositions de l'article 81, alinéa 2 de la Constitution togolaise, relatives au contrôle de l'action gouvernementale par l'Assemblée nationale.

Le contrôle parlementaire ou contrôle du gouvernement est en effet l'ensemble des procédures et moyens dont disposent les parlementaires pour analyser et vérifier les activités du gouvernement.

L'ouverture des travaux a été présidée par le 3ème vice-président de l'Assemblée nationale, l'honorable André JOHNSON

en présence de Awa Cissé Wagué, représentante résidente de la Banque mondiale au Togo, et du chargé d'affaire de la délégation de l'UE au Togo.

Au programme de la formation, plusieurs modules notamment le « contrôle parlementaire », « les procédures d'exécution du budget de l'Etat », « la lecture et l'analyse du projet de loi de règlement ».

« La question de la gestion des finances publiques est une notion étroitement liée à la bonne gouvernance indispensable au développement socio-économique durable et inclusif de toute société (...) ; Cette rencontre consacrée au contrôle parlementaire de la gestion des finances publiques nous permettra de revisiter l'une de nos grandes prérogatives constitutionnelles. Ce contrôle de l'action gouvernementale permet au parlement d'affirmer son rôle en tant que défenseur des intérêts du peuple », a indiqué André Johnson.

Les travaux ont été rendus possible grâce au Projet d'Appui à la Gouvernance Économique (PAGE) conjointement financé par la Banque mondiale et l'union européenne.

La Rédaction



Covid-19 : 70 millions de dollars de la Banque mondiale pour relancer l'économie togolaise

70 millions de dollars, c'est l'enveloppe financière que l'Institution de la Banque mondiale vient de mettre à la disposition du Togo afin d'aider le pays à redresser son économie dans le contexte de crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus.

Il s'agit d'un financement composé d'un don de 35 millions de dollars et un crédit du même montant fourni par l'IDA.

« Cet appui est important pour aider le Togo à atténuer les effets de la pandémie sur les populations et exécuter le plan national de redressement post-COVID-19 », a indiqué Hawa Cissé Wagué, Représentante résidente de la Banque mondiale pour le Togo.

« Les mesures de protection sociale et de santé soutenues par cette opération devront atténuer l'impact des effets de la crise sur les plus vulnérables en soutenant la consommation des ménages et en garantissant l'accès aux services de base. », a-t-elle ajouté.

En dehors du volet sanitaire notamment le dépistage et traitement des cas de Covid-19, les fonds devront également permettre de financer des initiatives de lutte contre la pauvreté et de soutenir le secteur privé pour relancer l'économie du pays.

L'économie togolaise est fortement impactée par la crise sanitaire du Coronavirus. Le premier Rapport de la Banque mondiale publié cette semaine sur la situation économique au

Togo indique que le pays pourrait voir sa croissance économique passer de 5,3 % en 2019 à 1 % en 2020.

Cris DADA



Invasion de criquets pèlerins : une crise dans la crise du Covid-19

Chaque jour, des messages d'alerte envahissent nos messageries. Des rapports alarmants annoncent une crise humanitaire et témoignent du désespoir croissant de ceux que nous soutenons. Et, avec la pandémie de Covid-19, la situation risque de s'aggraver encore.

Une invasion de criquets pèlerins, la pire observée depuis une génération, se propage en Afrique, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie du Sud, provoquée par un épisode El Niño et des cyclones liés aux dérèglements du climat. Les criquets pèlerins, ces ravageurs les plus dévastateurs au monde, peuvent parcourir près de 150 kilomètres par jour, former des essaims de 80 millions d'individus et dévorer [une quantité de végétation équivalente à celle que des grandes villes consomment chaque jour](#) (a).

Les nuées de criquets pèlerins ont déjà infesté 23 pays.

L'Afrique de l'Est est l'épicentre de cette crise : l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie et l'Ouganda sont touchés. Mais les insectes ne se sont pas arrêtés là. Ils détruisent également les cultures au Pakistan et ravagent les exploitations agricoles au Yémen, un pays fragile déjà durement meurtri par des années de conflit. L'invasion de criquets pèlerins est une crise mondiale qui contraint les gouvernements à se battre sur deux fronts.

Ils doivent combattre une pandémie qui a déjà infecté plus d'un million de personnes dans le monde, continue à submerger les services de santé et a de graves répercussions sur l'économie mondiale. Et ils doivent lutter contre une invasion de ravageurs qui décime des millions d'hectares de cultures, laissant derrière elle des champs stériles et des agriculteurs anéantis. À Djibouti, on estime que plus de 1 700 exploitations agricoles et près de 50 000 hectares de pâturages ont été détruits par les essaims de criquets. De vastes étendues de la Corne de l'Afrique ont également été ravagées, alors que la région compte plus de 24 millions d'habitants en situation d'insécurité alimentaire et 12 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

À l'heure de la pandémie de Covid-19, l'invasion de criquets est une crise dans la crise : elle met en danger la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de millions de personnes. Et cette catastrophe survient à un moment où de nombreux pays ne sont pas encore remis de chocs récents et où les capacités traditionnelles de résistance des populations sont déjà mises à rude épreuve. L'Afrique va probablement connaître sa première récession depuis 25 ans à la suite du coronavirus, ce qui limitera encore davantage la faculté des gouvernements à contrer la crise.

La semaine dernière encore, des essaims de criquets nouvellement éclos ont été signalés en Afrique de l'Est. [Cette deuxième vague d'infestation est plus importante](#) (a) et constitue une menace redoutable qui coïncide avec l'époque des

semis dans la région. Au Kenya, les agriculteurs ont planté du maïs, des haricots, du sorgho, de l'orge et du millet ces dernières semaines, en espérant qu'une saison des pluies favorable permettrait une croissance abondante à la fin du mois d'avril et en mai. Mais avec les nouveaux essaims qui se profilent à l'horizon et qui gagnent en envergure et en puissance, les experts craignent que la quasi-totalité des cultures soit ravagée, au Kenya et ailleurs.

Si les pays n'agissent pas maintenant, les essaims vont augmenter de manière exponentielle – le nombre de criquets pèlerins pourrait être multiplié par 400 d'ici le mois de juin – et risquent de s'étendre à de nouvelles régions, notamment en Afrique de l'Ouest au moment même où les cultures seront prêtes à être récoltées. Sans mesures de lutte à grande échelle, les dégâts et les pertes pourraient se chiffrer à 8,5 milliards de dollars d'ici fin 2020.

Le fléau des criquets est déjà difficile à contenir dans des circonstances normales, car il exige des coopérations entre pays pour détruire les essaims avant qu'ils se multiplient et pour utiliser des équipements tels que des avions, qui ne sont pas toujours facilement disponibles. Or la pandémie de Covid-19 complique encore la situation. Déjà, la perturbation des chaînes d'approvisionnement retarde la livraison des équipements de lutte contre les ravageurs et limite l'accès aux produits et services indispensables. Le confinement et les restrictions de voyage interdisent aux équipes d'intervention de se rendre dans des régions qui ont désespérément besoin de leur aide et de leurs compétences.

Cependant, même si les pays touchés sont mis à rude épreuve par la pandémie, il est indispensable d'agir maintenant pour éviter de nouvelles dévastations et la menace d'une famine qui se prolongera pendant plusieurs années. Et, pour cela, la communauté du développement doit être à leurs côtés et leur apporter son soutien.

Face à l'urgence des besoins, le Groupe de la Banque mondiale se mobilise pour apporter une aide modulable aux pays touchés, en coopérant étroitement avec ses partenaires, en particulier la FAO, qui pilote les interventions. Afin de soutenir des mesures de court terme et d'accompagner les pays dans leur riposte immédiate à l'infestation acridienne, le Groupe de la Banque mondiale s'emploie à monter des financements d'urgence, conjugués à des conseils stratégiques et une assistance technique. Au Kenya par exemple, un financement d'urgence de 13,7 millions de dollars aide les autorités à mettre en place six bases de contrôle dans les zones affectées pour coordonner les opérations de riposte, à déployer des avions de surveillance et à fournir des équipements de lutte antiacridienne au sol et d'autres matériels nécessaires. Djibouti a également reçu un financement d'urgence.

Pour soutenir les pays sur le long terme, le Groupe de la Banque mondiale met la dernière main à un ensemble plus vaste de mesures de soutien. L'objectif de ce programme est d'aider les ménages et les collectivités à faire face aux conséquences économiques des dégâts causés par les criquets, à rétablir leurs moyens de subsistance et à prévenir de nouvelles invasions de ravageurs. Dans un contexte rendu encore plus complexe par la pandémie de Covid-19, nous nous efforçons de mettre en œuvre ce programme selon un calendrier accéléré afin que les agriculteurs, les éleveurs et les communautés rurales durement touchées puissent se relever de cette crise le plus tôt possible.

(Source : Banque mondiale)



Economie : la Société Financière Internationale se rapproche du secteur privé togolais

Le nouveau bureau-pays de la Société financière internationale (SFI) pour le Togo a été inauguré jeudi à Lomé par le chef de l'État Faure Gnassingbé en présence du Vice-président de la SFI pour l'Afrique et le Moyen Orient, M. Sergio Pimenta et des représentants du secteur privé.

Membre du groupe de la Banque mondiale, l'International Finance Corporation (IFC) ou la Société financière internationale (SFI) est la plus importante institution internationale d'aide au développement dont les activités concernent essentiellement le secteur privé dans les pays en développement.

L'installation de cette Société au Togo fait suite à une visite de travail de Sergio Pimenta le 9 juillet dernier à Lomé, au cours de laquelle il avait exprimé le souhait de son institution à être plus proche du gouvernement et des acteurs du secteur privé togolais.

La SFI accompagne le Togo dans la mise en œuvre efficace des réformes économiques visant une amélioration efficiente du climat des affaires dans le pays qui vient de gagner 40 places

dans le classement Doing Business 2020, faisant de lui le premier pays réformateur en Afrique et le 3ème au monde.

La Rédaction



Les réformes économiques du Togo saluées par la Banque mondiale

Reçue en audience ce lundi par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, la nouvelle Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Togo, Mme Coralie Gevers s'est félicitée de la formidable percée du Togo dans le dernier classement Doing Business, et la présence du pays sur la liste restreinte des vingt économies les plus réformatrices du monde.

Les discussions entre Faure Gnassingbé et Coralie Gevers ont essentiellement porté sur le partenariat entre le Togo et l'institution financière internationale notamment son accompagnement dans la mise en œuvre des réformes économiques et des projets de développement dans au Togo.

« Nous avons eu des échanges très intéressants, sur les directions des réformes qui sont en cours au Togo, depuis quelques années déjà. Nous avons un portefeuille d'environ 400 millions de dollars, pour appuyer le développement du secteur

privé, la croissance, la création de l'emploi, mais aussi soutenir le développement des meilleurs services aux populations défavorisées dans ce pays. Il s'agit de l'éducation, de la santé, de la protection sociale », a indiqué Mme Coralie Gevers au sortir de l'entretien.

Dans une récente publication de la Banque mondiale en prélude au lancement officiel du Doing Business 2020 qui sera effectué le 24 octobre prochain, le Togo figure en effet tout comme l'année dernière dans la shortlist des 20 économies les plus réformatrices, avec 19 autres pays dont 4 Africains notamment le Nigeria, le Kenya, Djibouti et le Zimbabwe.

Il faut rappeler qu'au Togo, les interventions de la Banque Mondiale sont en lien avec les priorités du Plan National de Développement (PND 2018-2022). Environ la moitié des projets soutenus par la Banque rentre dans le cadre des axes 1 et 2 du PND et le reste du portefeuille est relatif à la consolidation du développement social et le renforcement des mécanismes d'inclusion (axe 3 du PND).

David S.



Togo : Le portefeuille de la

Banque Mondiale évalué à environ 400 millions de dollars

« Le portefeuille de la Banque Mondiale au Togo est d'environ 400 millions de dollars et on est dans presque tous les secteurs », a indiqué mardi, la Représentante-Résidente de l'institution financière, Mme Hawa Cissé Wagué à l'issue d'une audience à elle accordée par le Premier Ministre Komi Sélom Klassou.

Mme Hawa Cissé Wagué est allée présenter au Chef du Gouvernement togolais, la situation globale du portefeuille de la Banque Mondiale au Togo et voir avec lui, les priorités sur lesquelles il voudrait que l'institution intervienne par rapport à la nouvelle programmation des ressources prévue pour bientôt.

« En ce qui concerne le portefeuille de la Banque, on va faire une revue sur la performance du portefeuille le 04 octobre, donc on a parlé de comment la Primature peut continuer à travailler avec la Banque Mondiale pour augmenter la capacité d'absorption du pays », a déclaré la Représentante-Résidente au sortir de l'entrevue.

« La capacité d'exécution au cours des douze derniers mois a été bonne et on espère continuer à travailler avec les différents ministères et la Primature sous le leadership du Premier Ministre, afin que cette capacité d'absorption continue à s'améliorer et que les ressources mises à la disposition du pays soient exécutées rapidement pour le bien-être des populations », a-t-elle ajouté.

Au Togo, les interventions de la Banque Mondiale sont en lien avec les priorités du Plan National de Développement (PND 2018-2022).

Environ la moitié des projets soutenus par la Banque rentre dans le cadre des axes 1 et 2 du PND et le reste du portefeuille est relatif à la consolidation du développement social et le renforcement des mécanismes d'inclusion (axe 3 du PND).

Ces projets couvrent l'ensemble du territoire et concernent plusieurs secteurs dont l'agriculture, l'éducation, l'environnement, le développement communautaire et les filets sociaux, la santé, le secteur privé, l'emploi des jeunes, les télécommunications, les mines, les énergies, les infrastructures urbaines, l'économie bleue et la gouvernance.

David SOKLOU



75 milliards de dollars pour mettre fin à l'extrême pauvreté dans le monde

Une soixantaine de pays donateurs et bénéficiaires viennent de décider de l'intensification de la lutte contre l'extrême pauvreté dans le monde, avec un engagement record de contributions de 75 milliards de dollars au profit de l'Association internationale de développement (IDA), le fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres. L'annonce a été faite par l'institution de la Banque mondiale

à l'issue des négociations de la dix-huitième reconstitution des fonds de l'IDA (IDA 18) co-présidées par Kyle Peters, Directeur général par intérim de la Banque mondiale, et Madame Dédé Ekoué, ancienne ministre de la planification et du développement du Togo.

Ce fonds ciblera principalement les défis les plus urgents notamment les situations de fragilité, la gestion des réfugiés et des questions liées aux changements climatiques.

Avec ce financement, l'IDA pourra considérablement étoffer sur les trois prochaines années, ses interventions pour remédier à des situations de fragilité en l'occurrence les conflits et violences, les déplacements forcés, le changement climatique, les inégalités hommes-femmes, la promotion de la bonne gouvernance et des institutions solides, l'emploi et la transformation économique.

« Avec ce programme innovant, les pays les plus pauvres du monde, en particulier les plus fragiles et les plus vulnérables, obtiendront l'aide dont ils ont besoin pour se développer, offrir des opportunités à leurs habitants et améliorer leur résilience face aux chocs et aux crises », explique Kyle Peters, Directeur général par intérim de la Banque mondiale et co-président des négociations pour IDA-18.

Selon le président du Groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, il s'agit d'une étape charnière dans la lutte contre l'extrême pauvreté dans le monde. *« Les engagements pris par nos partenaires, conjugués aux innovations de l'IDA pour encourager la participation du secteur privé et lever des fonds sur les marchés financiers, transformeront la trajectoire de développement des pays les plus pauvres du monde. Nous remercions nos partenaires pour la confiance dont ils témoignent dans la capacité de l'IDA à produire des résultats »,* a-t-il souligné dans un communiqué.

Bruno OBOE